

Contenu, mode d'emploi et informations pratiques

CONTENU DE L'EXPOSITION

La DREAL réalise une exposition itinérante afin de sensibiliser au risque d'inondation la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'Observatoire Régional des Risques Majeurs (ORRM PACA).

Cette action a pour objectifs de :

- développer auprès du grand public une conscience et une culture du risque pour leur permettre de devenir acteur face au risque d'inondation ;
- informer le grand public de la réglementation en vigueur et des gestes essentiels en cas d'inondation ;
- avoir une action d'appui aux communes mettant en place leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que leur Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) dans la communication sur le risque d'inondation.

MODE D'EMPLOI : UN PARCOURS SUR LE THEME DE LA PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION

16 panneaux sont disponibles pour construire un parcours pour le public sur la prévention du risque d'inondation, adapté à la communication que la structure d'accueil souhaite mettre en place :

autour de la connaissance locale du risque d'inondation et des typologies d'inondations :

- en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- dans les Alpes de Haute-Provence ;
- dans les Hautes-Alpes ;
- dans les Bouches-du-Rhône ;
- dans le Var ;
- dans le Vaucluse ;
- les inondations à cinétique lente ;
- les inondations à cinétique rapide ;
- les inondations venant de la mer ;

autour de l'information préventive :

- l'information préventive explicitant où trouver l'information sur le risque d'inondation dans la commune et les consignes individuelles à suivre en cas d'inondation ;
- le totem repères de crue permettant de matérialiser les hauteurs d'eau atteintes lors de crues majeures survenues sur les cours d'eau de la commune ou à proximité ;

autour de la surveillance, la prévision, la gestion de crise et les assurances :

- la prévision des crues détaillant les outils disponibles pour anticiper une inondation ;
- faire face à la crise décrivant les différentes organisations mises en place par les autorités, les établissements d'enseignement, les gestionnaires de réseaux, de campings et les citoyens pour se préparer et faire face à une inondation ;
- être assuré face aux inondations avec le détail des conditions d'indemnisation et les démarches à suivre ;

autour de la prévention et la réduction de la vulnérabilité :

- la prévention avec les outils réglementaires existant pour réduire l'impact d'une inondation sur les personnes et sur les biens ;
- la réduction de la vulnérabilité autour de l'exemple d'une habitation individuelle.

DES OUTILS D'ANIMATION PEDAGOGIQUE A DISPOSITION

Ces panneaux sont accompagnés d'outils d'animation. Une fiche d'information sur ces outils sera transmise à chaque demandeur, organisme d'accueil, pour prendre connaissance des modalités pratiques de leur mise en place (matériel informatique nécessaire).

Dans l'idée de construire un parcours pour le public, un quiz sera mis à disposition pour reproduction et diffusion à l'entrée de l'exposition et les réponses aux questions pourront être trouvées dans les panneaux. A la sortie de l'exposition, une fiche de synthèse des consignes individuelles à suivre en cas d'inondation et des documentations informatives plus détaillées pourront être distribuées au public.

COMMUNICATION AUTOUR DE L'EXPOSITION

La structure d'accueil peut prévoir différentes actions de communication autour de cette exposition :

- un article dans le journal municipal ;
- la diffusion du DICRIM à l'occasion de cette exposition ;
- l'organisation d'une réunion publique d'information pour présenter le DICRIM et le PCS ;
- l'organisation de visites de l'exposition à l'attention des établissements scolaires de la commune (dans le cadre du programme de SVT par exemple...) ;
- des actions de sensibilisation des scolaires à l'occasion d'un temps d'activités périscolaires...

MODALITE DE MISE A DISPOSITION DE L'EXPOSITION INONDATION

Les panneaux inondation ainsi que les outils d'accompagnement peuvent être mis à disposition de toute structure (commune, intercommunalité, conseil départemental, syndicat de rivière...) dans le cadre de journées de sensibilisation de la population au risque inondation.

Compte tenu du nombre important de panneaux, l'exposition sera envoyée, à la charge de l'organisme d'accueil, préférentiellement par un transporteur. Avant l'envoi des panneaux, l'organisme d'accueil devra préciser les panneaux qu'il souhaite recevoir et vérifier qu'il dispose du matériel informatique (s'il souhaite utiliser les outils d'accompagnement) nécessaire à accueillir l'exposition.

MODALITES PRATIQUES

Une convention sera passée avec l'organisme d'accueil détaillant les modalités de prêt. Cette convention définit :

- le nombre et l'état des panneaux transmis ;
- les dates et durée de l'exposition ;
- le nombre d'établissement scolaire et d'élèves ayant prévus de venir visiter l'exposition ;
- la responsabilité de la structure d'accueil pour tous les dommages aux panneaux ;
- l'intégration des logos ORRM/DREAL dans les documents de publicité de l'exposition.

Pour toute demande de mise à disposition ou d'information complémentaire, joindre le Centre de documentation de l'ORRM PACA au 04 42 52 58 89.